

**Zeitschrift:** The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

**Herausgeber:** Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

**Band:** - (1981)

**Heft:** 1776

**Rubrik:** Rubrique romande

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# RUBRIQUE ROMANDE

PREMIÈRE constatation admise presque sans réserve par les députés: tous les pays, même les plus pacifiques, ont besoin d'espions.

Selon le président de la commission parlementaire d'enquête, M. Delamuraz, il serait candide d'imaginer que la Suisse, par sa bonne réputation internationale et avec le simple appui de son armée, puisse, seule au monde, se passer de services de renseignement.

Plusieurs parlementaires considèrent également qu'il est parfaitement normal que l'Etat utilise pour ce genre de tâches, en plus des militaires et des espions professionnels, des hommes d'affaires et des industriels suisses voyageant à l'étranger.

Ces mêmes parlementaires approuvent en outre l'idée d'une collaboration entre les services de renseignement officiels et les services secrets privés ou parallèles mis sur pied par des groupes clandestins.

Le président de la commission parlementaire d'enquête ne met pas en cause l'efficacité de ces groupes parallèles mais il

**LA SUISSE** va examiner la possibilité d'accorder à ses espions un statut spécial, indépendant de la hiérarchie et des règles applicables aux autres fonctionnaires de l'Etat. C'est ce qu'a annoncé le ministre suisse de la Défense, Georges-André Chevallaz. M. Chevallaz s'exprimait lors d'un débat parlementaire consacré à un ancien responsable des services suisses de renseignement, le colonel Arthur Bachmann.

Bachmann est accusé d'avoir outrepassé ses compétences et il a été limogé à la fin de l'an dernier. Selon le ministre de la Défense, un statut spécial pour les services d'espionnage permettrait d'utiliser plus efficacement les agents secrets et faciliterait notamment les mutations qui peuvent s'imposer en

estime qu'ils doivent être entièrement séparés des services officiels.

Une telle séparation n'existe justement pas lorsque le colonel Bachmann était en fonction. A côté des deux services secrets dont il était responsable en tant que fonctionnaire, il dirigeait en effet une ancienne officine d'espionnage privée créée lors

de la deuxième guerre mondiale et connue sous le nom de Bureau Hausmann.

Comme chef de ce bureau, Bachmann a entrepris des opérations dont l'opportunité est aujourd'hui controversée.

C'est ainsi qu'en utilisant des deniers publics mais sans avertir les principaux intéressés, il avait préparé dans un hôtel situé en Irlande un refuge qui aurait servi de base logistique au gouvernement suisse en cas de guerre.

Les enquêteurs ne contestent pas les talents techniques de Bachmann mais ils estiment que son imagination débordante pouvait être dangereuse.

Ils demandent donc une réforme approfondie du système de sélection des espions et la création pour eux d'un statut administratif spécial.

La loi sur les fonctionnaires protège en effet le personnel de l'Etat contre les licenciements ou les mutations de manière très efficace. Or dans les services secrets, il est parfois nécessaire de déplacer ou de renvoyer un agent sans délai. L'insécurité de

cours de carrière.

On se souvient qu'en novembre 1979, Bachmann avait envoyé en Autriche un de ses assistants pour espionner les grandes manœuvres qui se déroulaient alors dans ce pays, voisin et ami de la Suisse. L'agent de Bachmann avait été arrêté par la police autrichienne et condamné à cinq mois de prison avec sursis. Les autorités suisses avaient alors ouvert une enquête et étaient parvenues à la conclusion qu'il n'aurait jamais fallu confier à Bachmann les tâches dont il était chargé.

De son côté, la grande chambre du Parlement avait exigé un rapport complémentaire et c'est ce rapport qui a été discuté pendant près de quatre heures. Voici à ce sujet l'analyse de MICHEL WALTER.

l'emploi qui en découle exigerait naturellement des barèmes de salaires particuliers.

Le ministre de la Défense s'est engagé à examiner l'ensemble de la question et il doit présenter un rapport à la commission parlementaire d'enquête d'ici à la fin de l'année.

Au cours du débat, on a également discuté assez longuement de la manière dont un régime démocratique comme la Suisse peut contrôler ses services secrets sans porter atteinte à leur efficacité.

Le ministre de la Défense et le président de la commission d'enquête M. Delamuraz ont regretté l'énorme publicité qui a été donnée par la presse à l'affaire Bachmann. Mais ils ont reconnu que cette publicité n'était que la conséquence du mauvais fonctionnement des services de renseignement.

Et selon M. Delamuraz, le fait que l'affaire ait pu être traitée et provisoirement réglée par le Parlement est un indice de santé pour les institutions du pays. — Radio Suisse Internationale.

## SCHEDULED FLIGHTS TO SWITZERLAND

All our tours are arranged on reliable, scheduled flights from Heathrow and Gatwick.

You can fly to one destination and return from another if desired.

**BASLE  
GENEVA  
ZURICH**

Telephone us for details, no extra costs, fuel surcharges, etc.

**HAMILTON  
TRAVEL**

3 Heddon Street, London, W1  
01-734 5122

### SWISS CHURCHES

**EGLISE SUISSE, 79 Endell Street, WC2**

10am Services in German, every Sunday, except 4th Sunday of the month.

11.15am Services en Français, tous les dimanches.  
Minister: Pfarrer Urs Steiner, 1 Womersley Road, London N8 9AE. Tel: 01-340 9740

**SWISS CATHOLIC MISSION, 48 Great Peter St., SW1**

6pm On Saturdays (Meditation Service)  
11.30am On Sundays (in English)  
6.30pm On Sundays (in German-ecumenical)  
1.05pm Monday - Friday  
Chaplain: Fr. Paul Bossard, 48 Great Peter St., London SW1P 2HA. Tel: 01-222 2895